

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 92

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 31 Mars 2017

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : M. DIDIER REAULT

OBJET

Demande de garantie d'emprunt formulée par la SA d'HLM Erilia.
Opération : acquisition en VEFA de 54 logements collectifs locatifs sociaux
dénommés "Le Clos Louisa" et situés Avenue Fournacle (13013 Marseille).

**Direction des Finances
Service du Budget & Gestion Financière
12409**

PRESENTATION

La S.A. d'HLM ERILIA sollicite le Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône pour une demande de garantie d'emprunt d'un montant de 2 404 317,60 €.

Celle-ci représente 45% d'un emprunt d'un montant total de 5 342 928,00 € dont les caractéristiques sont présentées en annexe au présent rapport.

Cette demande intéresse le secteur du logement social (acquisition en VEFA).

Par ailleurs, l'encours garanti au 01/01/2017 de la S.A. d'HLM ERILIA auprès du Conseil Départemental des Bouches-du-Rhône s'élève à 72 677 189,28 €.

Cet encours représente 6,80% de l'encours garanti des organismes HLM et 6,27% de l'encours total garanti.

Cette garantie d'emprunt votée par la Commission Permanente du Conseil Départemental est assortie de la délibération correspondante, ainsi que d'une convention de garantie d'emprunt à faire signer entre l'organisme et le Département.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL